

Madame, Monsieur,

Veillez trouver, ci-dessous, ma contribution relative à l'enquête publique concernant le projet Catella, situé à Romorantin-Lanthenay et Villefranche-sur-Cher.

Aspect social et création d'emploi :

La création d'emploi apparaît comme l'un des principaux arguments concernant ce projet, sur un territoire touché par la précarité et le chômage. Toutefois, Catella annonce 350 embauches sur 5 ans, contre 250 emplois côté municipalité. Un projet bien programmé ne saurait accepter de tels écarts et incertitudes. De plus, les études portées sur les zones logistiques laissent apparaître toute formellement, qu'à l'avenir il faudra compter 3 emplois pour 1 hectare. Ce qui, dans le cas du projet Catella donne 54 emplois pour 18 hectares.

Dans l'ouvrage de Jean-Baptiste Malet, *Amazon infiltré dans le meilleur des mondes*, l'auteur nous démontre que pour 1 emploi en zone logistique chez Amazon, cela détruit 18 emplois locaux. Ainsi pour un projet tel que Catella, selon leurs dires de 350 emplois envisagés, cela détruirait donc 6 300 emplois. De même, afin de prévoir l'avenir, il nous suffit de traverser l'Atlantique, où les entrepôts logistiques sont de plus en plus robotisés et ne possèdent déjà presque plus d'employés. On leur avait dit que c'était l'avenir, que cela créerait des emplois ; c'est aussi ce que l'on nous dit !

L'auteur analyse également les stratégies d'implantation des plateformes logistiques d'Amazon. Il en vient qu'elles s'implantent dans des zones à fort taux de chômage et à proximité des autoroutes. Fort de ce succès, les plateformes logistiques actuelles suivent le même chemin que le géant. Au regard de ce paramètre, qu'attend Catella du côté des Romorantinois, une main d'œuvre peu chère, disponible, corvéable à merci ?

La question des types d'emplois créés reste également un grand mystère. Catella ne semble pas vouloir répondre à ce sujet. Cdd, Cdi, personne ne sait. Mais peut-être s'inspirera-t-il du géant, en proposant uniquement des emplois en Intérim. Vite embauché, vite jeté ! Ce que Catella propose, n'est qu'une précarisation et paupérisation de l'emploi. Pensez-vous réellement que les Romorantinois ne valent que cela ?

Aspect dangerosité :

Des plateformes logistiques pour entreposer quoi ? Catella ne semble pas vouloir répondre à cette question. Personne ne sait ce que ces entrepôts stockeront. Comment est-il possible qu'un projet soit si incertain et flou. Qu'en est-il, si les entrepôts stockent des produits dangereux à proximité d'habitations ? Au rappel la tragédie de Beiruth (Liban) le 04 août 2020, où des produits dangereux étaient stockés en plein centre ville et ont causé la mort et des blessures à de nombreuses personnes. Catella reste muet sur de nombreux sujets primordiaux.

« Chaque parole a une conséquence. Chaque silence aussi. » Jean-Paul Sartre

Aspect environnemental et écologique :

Alors même que le gouvernement annonce un objectif de zéro artificialisation des sols, Catella en lien avec la municipalité souhaite artificialiser 18 hectares dont plusieurs hectares de terre humide. Cependant, la vacance commerciale, industrielle, ainsi que résidentielle y est très importante à Romorantin-Lanthenay. Il ne suffit que d'aller en centre-ville ou encore en périphérie de la ville pour s'en rendre compte. Ainsi, en quoi est-il primordial et nécessaire de continuer cette artificialisation ? Une fois un sol artificialisé, il est impossible de retourner en arrière. C'est-à-dire que toute la vie dessous meurt.

Le projet de Catella souhaite s'implanter dans une zone humide. Or, ce sont des éco-systèmes à privilégier aujourd'hui, quand on voit les sécheresses ayant sévi et qui séviront encore, dont Romorantin-Lanthenay est loin d'en être exempt. Au même titre que le projet d'Europa City sur le

triangle de Gonesse, où des investisseurs souhaitent détruire les meilleures terres agricoles d'Europe, le projet de Catella détruirait une zone humide qui représente un atout considérable pour l'avenir de la ville.

Un autre argument ressort d'un point de vue environnemental. Catella nous affirme que le site lui-même sera neutre en dioxyde de carbone. Mais qu'en est-il des 400 passages de poids lourds et 1 200 passages de véhicules utilitaires par jour ? Seront-ils également décarbonés ? Qui sait, peut-être que Catella a trouvé la solution pour produire du Sans Plomb ou Diesel bio (confère Emission : Le moment Meurice, *Les jets privés*, du 19 juin 2023, Radio France).

D'un point de vue environnemental et social, le projet Catella apparaît insensé. Pour un projet social et environnemental concret, utilisons par exemple les études de l'organisme Parcel (parcel-app.org). Cet outil recense le résultat sociologique (création d'emplois) si la production agricole (100% bio) et l'élevage sont recentrés sur le territoire même, tout en développant des circuits courts, réels producteurs d'activités. Sur le territoire de Romoratin-Lanthenay, cela permettrait de créer 260 emplois directs et durables, impossibles à délocaliser ou encore à robotiser, correspondant à la main d'œuvre peu qualifiée présente sur ce territoire. Ce développement d'activité permettrait à l'échelle de la commune de réduire de 50% les émissions de CO2 par hectares, en comptant nourrir l'ensemble de la population. Face à ceci, en quoi le projet de Catella représente un atout pour le territoire, alors qu'il va à l'encontre de toutes les stratégies durables pour l'avenir ?

Aspect paysager :

« Privilégiant l'accessibilité automobile et la recherche de coûts de foncier réduits, l'urbanisme commercial a concentré à la périphérie des villes des pôles économiques aménagés à bas coûts. L'architecture se réduit le plus souvent à un hangar. La voirie se restreint à la chaussée. Les préoccupations environnementales sont absentes : consommation foncière extensive, consommation d'énergie importante (éclairage artificiel, climatisation, rarement associé à de la production locale), le recyclage des déchets n'apparaît pas comme une priorité, les eaux pluviales ne sont pas valorisées, etc. », *Du far West à la ville*, David Mangin.

Dans son ouvrage David Mangin fait l'état des entrées et sorties de ville, avec le développement des zones industrielles et commerciales. L'urbanisme actuel ne peut plus être pensé sur un court terme. Construire est un acte fort. Face aux aspects environnementaux de plus en plus préoccupants, de nouveaux enjeux émergent. Il apparaît indispensable de questionner la dépendance entre les échelles spatiales sur des enjeux contextuels et locaux. Chaque ville doit tendre vers le concept de ville durable, ville de 15 minutes (le concept prévoit que les services essentiels - magasins, écoles, parcs - sont accessibles en 15 minutes à pied ou à vélo), etc. Romorantin-Lanthenay est encore bien loin de ces enjeux, cependant la commune doit favoriser les projets allant en ce sens. Vu le manque d'engagement de Catella sur les aspects environnementaux, sociaux, et écologiques, développés ci-dessus, ce projet n'est pas fiable.

Conclusion :

Ainsi, la seule chose que ce projet met en exergue est le sophisme que la municipalité avec la communauté de commune et les investisseurs imaginent du territoire de Romorantin-Lanthenay et de ses habitants. Ce projet va à l'encontre du dernier rapport du GIEC et des objectifs de réduction des gaz à effet de serre et de la neutralité carbone prévue pour 2050. Proposez-vous un avenir comparable à la ville de Metropolis de Fritz Lang ? Ne souhaitez-vous pas un meilleur avenir pour notre société ?

« L'expérience enseigne que la vie est une chose fluctuante et incertaine, pleine, même si l'on s'efforce de prévoir, de surprises et de contingences imprévisibles – imprévisibles sans aucun doute, parce qu'elles procèdent de lois que nous ignorons et que probablement, pour la plupart, nous ignorerons toujours. » Fernando Pessoa, *Commerce et civilisation*, 1926

Marie Jourdan, Architecte DE, Urbaniste DSA Architecte-Urbaniste Paris-Est
Romorantin- Lanthenay